

(1) Époux ou Père

Benjamin Gilbert Robert

(1) Épouse ou mère

Magalie

Nom<sup>(2)</sup> BLANGEN

Nom<sup>(2)</sup> LEVEILLE

Né<sup>(3)</sup> le 26 Février 1985  
à 06 heures 30  
à Soissons (Aisne)

Fille<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Daniel Roland BLANGEN  
et de<sup>(5)</sup> Elise Sophie Suzanne REGY

Né<sup>(3)</sup> le 13 mars 1983  
à 07 heures 20  
à Locoal-Moulinoux (Morbihan)  
Fille<sup>(4)</sup> de<sup>(5)</sup> Sean - Jacques LEVEILLE  
et de<sup>(5)</sup> Maud Marianne TOUBEAU

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 268  
le<sup>(6)</sup> 26 novembre 2015

Mentions marginales<sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Scœurs



Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 197  
le<sup>(6)</sup> 29 mars 2017

Mentions marginales<sup>(7)</sup>

L'officier de l'état civil  
Scœurs



Marriage célébré à

le

Il a été déclaré<sup>(8)</sup>

à

heures

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°  
Mentions marginales<sup>(9)</sup>

L'officier de l'état civil  
Scœurs

(1) Écrire selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».  
(2) En cas de double nom de famille, ajouter « 1<sup>re</sup> partie ..... 2<sup>me</sup> partie ..... ». En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du ..... ».  
(3) Écrire selon le cas « Né » ou « Née ».  
(4) Écrire selon le cas « Fille » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le ... par M... , notaire à ... ».

Extrait de l'acte de décès n°

(1)

(2)

(3)

Extrait de l'acte de naissance n° 1967

(1)

(2)

(3)

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Mentions marginales<sup>(3)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau \_\_\_\_\_

(1)

(2)

(3)

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Mentions marginales<sup>(3)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau \_\_\_\_\_

(1)

(2)

(3)

1<sup>er</sup> Partie: LEVÉQUE  
2<sup>nd</sup> Partie: BELANGER  
déclarati'on conjointe du 12août  
2015  
du sexe Feminin à Gonfaron  
(Val d'Oise)

(1)

(2)

(3)

reconnue<sup>(4)</sup> le 12août 2015  
en cette moitié

par ses parents

Délivré conforme aux registres, le 18 novembre 2015  
Mentions marginales<sup>(5)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau \_\_\_\_\_

(1)

(2)

(3)



Extrait de l'acte de décès n°  
Mentions marginales<sup>(5)</sup>

(1)

(2)

(3)

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Mentions marginales<sup>(5)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau \_\_\_\_\_

(1)

(2)

(3)

Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Mentions marginales<sup>(5)</sup> L'officier de l'état civil  
Sceau \_\_\_\_\_

(1)

(2)

(3)

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt  
(2) Écrire selon le cas: « Décédé le » ou « Décédée le ».  
(3) Inscrires sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Indiquer les Prénoms et NOM du défunt  
(2) Écrire selon le cas: « Décédé le » ou « Décédée le ».  
(3) Inscrires sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, deuxième, troisième...).  
(2) Prénoms et NOM de la famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance (compléter le cas échéant, indiquer le nom par « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1<sup>re</sup> partie... 2<sup>nd</sup> partie... » en cas de double nom de famille).  
(3) Dans l'hypothèse où la naissance ou le mariage non déclaré par une autorité française, la filiation non enregistrée sera indiquée par le nom, en tant que tel, et/ou le nom de l'autorité étrangère.

(4) Indiquer la date et lieu de la naissance de l'enfant dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par: « de Prénoms NOM née(e)... à...».  
(5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décéde le... » ou « Pré-établi le... ».

(7) Indiquer la date et lieu de l'accouchement.

ENFANT

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

## Extrait de l'acte de naissance n° 3180

Le 23 novembre 2017  
à 01 heures 29  
est né(e) <sup>(2)</sup> AYmeric

LEVÉQUE BELANGER  
de la naissance : LEVÉQUE  
2<sup>e</sup> partie : BELANGER

du sexe masculin à Toulon (Var)  
(deuxième et dernière)

du sexe à

reconnu(e) le 24 novembre 2017  
des mères naissante :  
AYmeric

Délivré conforme aux registres, le 24 nov. 2017

Mentions marginales <sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil



## Extrait de l'acte de décès n°

Extrait de l'acte de décès n°

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales <sup>(5)</sup>

L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER DU XIÈME, TROISIÈME, ...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... » et/ou « 1<sup>ère</sup> partie ... 2<sup>ème</sup> partie ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par « de /Prénoms, NOM/née le ... à ... ».

(4) Préciser, si l'y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « partie, père et mère ».

(5) Indiquer sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) /.../ ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».